



CMD 22-H2.173

File / dossier : 6.01.07

Date: 2022-03-28

Edocs: 6764793

**Mémoire de
Lise Ethier**

**Written submission from
Lise Ethier**

À l'égard de la

In the Matter of the

**Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick,
centrale nucléaire de Point Lepreau**

**New Brunswick Power Corporation,
Point Lepreau Nuclear Generating Station**

Demande de renouvellement du permis
d'Énergie NB pour la centrale nucléaire de
Point Lepreau

Application for the renewal of NB Power's
licence for the Point Lepreau Nuclear
Generating Station

**Audience publique de la Commission
Partie 2**

**Commission Public Hearing
Part 2**

11 et 12 mai 2022

May 11 and 12, 2022

From: Lise Ethier
Sent: March 28, 2022 12:01 AM
To: Interventions / Interventions (CNSC/CCSN)
Subject: Intervention pour l'Audience CNPL Réf. 2022-H-02

Objet : Intervention pour l'Audience CNPL Réf. 2022-H-02
27 mars 2022
Moncton NB

M. Mme,

Veuillez considérer ce courriel comme mon intervention écrite à la Commission canadienne de sûreté nucléaire concernant le renouvellement du permis de la centrale nucléaire NB Power Point Lepreau.

Je suis mère de famille, bientôt grand-mère et suis très préoccupée pour l'avenir de mes enfants en rapport avec la quantité de déchets radioactifs déjà existante et qui ne serait qu'augmentée si toutefois la Centrale de Pointe Lepreau obtenait le permis pour continuer à développer de l'Énergie nucléaire.

Je vous énumère quelques préoccupations:

. le problème des déchets nucléaires n'a jamais encore été résolu, au contraire

. le 11 mars dernier marquait le 11^{ème} anniversaire de la catastrophe nucléaire de Fukushima suite au Tsunami; inutile de dire qu'avec le réchauffement climatique, toutes sortes d'événements extrêmes sont susceptibles de se produire et de causer des bris dans les installations de la Centrale, ce qui inquiète de nombreux citoyens et moi-même

. il serait faux de prétendre que l'énergie nucléaire est à Zéro émissions de GES:

- l'extraction, le raffinage, le transport de l'uranium;
- la construction, l'entretien, les réparations des infrastructures
- et enfin, le démantèlement d'installations hautement contaminées en plus d'être difficile à pratiquer engendrera des coûts financiers très élevés
- et c'est sans parler des coûts et des risques élevés rattachés à "l'entreposage" des déchets radioactifs

. l'état des connaissances scientifiques nous indiquent que d'autres formes d'énergies existent et qu'elles sont déjà à notre portée.

Des énergies renouvelables, vraiment propres, beaucoup moins coûteuses existent et ont commencé à faire leur preuve dans plusieurs pays pour sortir des énergies fossiles; chaque dollar investi dans ces secteurs rapportent davantage aux villes à long terme car le soleil et le vent, ça n'appartient à personne et ça ne se taxe pas!

. La pandémie que nous traversons nous a appris une chose: il faut écouter la science et ses recommandations.

Allons-nous baser cette décision sur la science et la survie de la planète ou sur quelconque pression économique de court terme?

Que dirons-nous à nos enfants: qu'on en a ajouté un couche par-dessus tous les autres déchets et problèmes environnementaux qu'ils auront à résoudre?!

Alors voilà...

Il m'apparaît très clair que l'énergie nucléaire ne peut être une solution de remplacement aux énergies fossiles polluantes.

J'exprime clairement mon désaccord avec la prolongation d'activité de 25 ans pour la Centrale de Pointe Lepreau telle que demandée par Energie NB L'énergie nucléaire n'est ni propre ni renouvelable; de plus, elle est coûteuse et dangereuse.

Les sommes prévues devraient plutôt être immédiatement consacrées à développer des sources d'énergie renouvelables.

Veillez accuser réception de ce courriel, Je vous remercie de votre attention,

Lise Ethier infirmière
Moncton NB